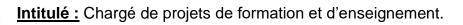


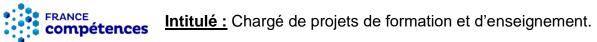
REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D définit les critères et les modal MODALITÉS D'ÉVALUATION	
A1. Élaboration d'un diagnostic	C1. Mettre en œuvre une veille sur l'écosystème de la	Epreuve écrite individuelle –	Critère C1 :
stratégique de l'écosystème de la formation et de l'enseignement	formation et de l'enseignement en mettant en évidence les opportunités et les menaces afin d'adapter en continu l'offre pédagogique en lien avec sa stratégie d'intervention ou celle de l'organisme de formation ou d'enseignement.	Livret de professionnalisation Outil qui encadre en continu la progression du stagiaire et l'acquisition des savoirs, savoirfaire et savoir-être attendus pour développer son expertise et son positionnement métier. Cet outil sert également de fil conducteur à la réflexivité du candidat.	 La stratégie de veille est explicitée et une analyse de type SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats) est spécifiée. Les sources de veille (réglementaire, scientifique) sont mentionnées.
	C2. Exploiter une veille sur les besoins des acteurs et bénéficiaires de la formation en tenant compte des innovations pédagogiques et technologiques pour construire une offre innovante et inclusive (adaptée à différents publics dont personnes en situation de handicap).	Le candidat doit formaliser à l'écrit: Une veille stratégique. Une analyse qui précise les évolutions actuelles ou à venir du marché de la formation et de l'enseignement. Les enseignements qu'il retire de l'exploitation de la veille et	Critère C2: Les innovations dans les domaines de la formation et de l'enseignement sont présentées. Les perspectives et tendances des écosystèmes de la formation et de l'enseignement, les

		de son usage dans la besoins des acteurs et construction de son bénéficiaires, sont
		positionnement professionnel. identifiées.
		 Une présentation des champs Des ressources issues d'intervention.
		secteur du handicap, des
		Une présentation des réseaux technologies éducatives,
		de partenaires et de leurs des dernières tendances spécificités. du marché sont identifiées
		pour rendre l'offre de
		Une proposition d'offre de formation accessible.
A2. Élaboration d'une stratégie de	C3. Affirmer et rédiger des valeurs et principes éthiques en	services ou un projet qui Critère C3:
positionnement professionnel et de définition du périmètre d'intervention	s'appuyant sur une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) afin de garantir un	 atteste de son positionnement professionnel. Des valeurs et des principes éthiques sont
	positionnement professionnel adapté aux différents cadres et contextes d'intervention.	 La stratégie de valorisation de son offre ou de ses compétences. Des plans d'actions qu'il souhaite mettre en œuvre à court, moyen et long terme. La stratégie de valorisation de responsabilités sociales, sociétales et environnementales inhérentes au métier. Un argumentaire démontre l'adéquation de ces éléments avec le cadre d'intervention
		souhaité.



	FRANCE compétences
--	------------------------------

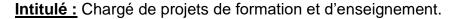
	C4. Différencier les actions et dispositifs relevant du champ	Critère C4 :
	de la formation professionnelle en s'appuyant sur la réglementation afin de clarifier et organiser sa stratégie de positionnement ou celle de l'organisme de formation ou d'enseignement.	Une définition de chaque champ d'intervention et de sa réglementation est apportée.
		La légitimité pour intervenir sur un ou plusieurs champs d'intervention est argumentée.
	C5. Identifier les réseaux de partenaires internes et externes en s'appuyant sur une cartographie de l'écosystème du développement des compétences, afin de solliciter les acteurs pertinents lors de la construction d'un parcours de formation et/ou d'enseignement inclusif.	Critère C5 : • Une définition des réseaux de partenaires est proposée en cohérence avec le parcours prévu de formation et/ou d'enseignement inclusif.
		 Leurs rôles dans un parcours de formation et/ou d'enseignement sont explicités.
A3. Élaboration d'une vision stratégique	C6. Elaborer une offre de services ou un projet de formation	Critère C6 :
et innovante pour l'offre de services et/ou pour le projet de formation	différenciant en tenant compte des cadres d'intervention, des actions et dispositifs de la formation professionnelle (actions	La valeur ajoutée ou l'originalité de l'offre est



- competences			
	de formation, bilans de compétences, VAE, apprentissage)		clairement formulée et est
	pour répondre aux besoins et enjeux des différentes parties		cohérente avec les
 	prenantes.		besoins du marché.
			L'offre démontre la prise
			en compte d'un
			accompagnement adapté
			aux différents cadres
			possibles (formation, VAE,
			BDC) et la légitimité à
			intervenir dans un champ
			donné.
	C7. Adapter en permanence sa vision stratégique et son		Critère C7 :
	offre, en effectuant un travail réflexif (individuel et collectif)		Une analyse à froid des
			,
	sur les actions menées afin de répondre à la		exercices utilisés en
	multicompétence et expertise attendues par les		exercices utilisés en session est réalisée afin
	·		
	multicompétence et expertise attendues par les		session est réalisée afin
A4. Cadrage de l'ingénierie du projet de	multicompétence et expertise attendues par les	Epreuve écrite individuelle –	session est réalisée afin d'identifier des points forts
A4. Cadrage de l'ingénierie du projet de formation et/ou d'enseignement	multicompétence et expertise attendues par les commanditaires.	Epreuve écrite individuelle – Etude de cas – Réponse à un	session est réalisée afin d'identifier des points forts et des axes d'amélioration. Critère C8 :
	multicompétence et expertise attendues par les commanditaires. C8. Organiser le cadrage du projet dans le respect d'un	'	session est réalisée afin d'identifier des points forts et des axes d'amélioration. Critère C8: L'allocation des
	multicompétence et expertise attendues par les commanditaires. C8. Organiser le cadrage du projet dans le respect d'un budget prévisionnel, en spécifiant les instances de	Etude de cas – Réponse à un	session est réalisée afin d'identifier des points forts et des axes d'amélioration. Critère C8: L'allocation des ressources disponibles
	multicompétence et expertise attendues par les commanditaires. C8. Organiser le cadrage du projet dans le respect d'un budget prévisionnel, en spécifiant les instances de production et de communication, en gérant les aspects liés	Etude de cas – Réponse à un	session est réalisée afin d'identifier des points forts et des axes d'amélioration. Critère C8: L'allocation des ressources disponibles tout au long du projet est
	multicompétence et expertise attendues par les commanditaires. C8. Organiser le cadrage du projet dans le respect d'un budget prévisionnel, en spécifiant les instances de production et de communication, en gérant les aspects liés aux délais, aux coûts et à la qualité, afin de répondre au	Etude de cas – Réponse à un cahier des charges	session est réalisée afin d'identifier des points forts et des axes d'amélioration. Critère C8: L'allocation des ressources disponibles tout au long du projet est définie et organisée dans
	multicompétence et expertise attendues par les commanditaires. C8. Organiser le cadrage du projet dans le respect d'un budget prévisionnel, en spécifiant les instances de production et de communication, en gérant les aspects liés aux délais, aux coûts et à la qualité, afin de répondre au cahier des charges du commanditaire, aux attentes des	Etude de cas – Réponse à un cahier des charges Le candidat doit formaliser à	session est réalisée afin d'identifier des points forts et des axes d'amélioration. Critère C8: L'allocation des ressources disponibles tout au long du projet est



	de la demande du	Le budget prévisionnel du
	commanditaire et du contexte	projet est réaliste.
	dans lequel s'inscrit cette	
	dernière.	Les coûts de rédaction de
		rapports de performance
	Il doit aussi formaliser à l'écrit :	et de documents qualité
		sont estimés.
C9. Mener un cadrage fonctionnel et temporel du projet	Une proposition d'ingénierie	Critère C9 :
(choix des modalités pédagogiques, des technologies, des	innovante et inclusive qui	Les acteurs clés (internes
acteurs mobilisables, élaboration d'un retroplanning) en	intègre différentes modalités	et externes) et leurs rôles
tenant compte des contraintes contextuelles afin de	d'intervention.	sont spécifiés.
répondre aux enjeux et besoins des différentes parties		Sont specifies.
prenantes et rendre le processus de formation accessible à	Une proposition technique,	Les étapes à mettre en
tout public (dont personnes en situation de handicap).	pédagogique et financière	·
	cohérente avec la demande	œuvre sont répertoriées
	du commanditaire.	dans un retroplanning.
	au commananci	
		Les acteurs mobilisables .
		pour accompagner les
		personnes en situation de
		handicap sont énumérés
		et présentés.
		Une liste des outils,
		moyens et/ou techniques
		favorisant l'accessibilité
		est établie.





A5. Conception d'une ingénierie de formation ou d'accompagnement innovante et inclusive, adaptée aux besoins de montée en compétences des différents publics

C10. Analyser une demande de formation ou d'accompagnement en identifiant et reformulant les besoins du commanditaire afin de parvenir à une bonne compréhension du contexte de la demande, des enjeux de la formation et de la population à former (dont identification des besoins des personnes en situation de handicap, et des personnes en éventuelle situation de rupture numérique).

Critère C10 :

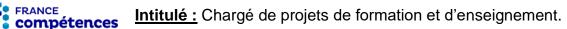
- La demande est reformulée en précisant le contexte dans lequel s'inscrit l'action de formation.
- Les interlocuteurs et acteurs sont identifiés (demandeur, acheteur, stagiaires...).
- Les caractéristiques de la population à former sont identifiées (dont prise en compte de besoins spécifiques en lien avec des personnes en situation de handicap ou de rupture numérique).
- Les actions à mettre en œuvre pour aboutir à une bonne compréhension du contexte d'intervention sont énumérées.

C11. Distinguer les différents types d'ingénierie en tenant	Critère C11 :
compte des modalités d'intervention (présentiel, distanciel, mixte, synchrone, asynchrone) afin de concevoir un dispositif de formation adapté, inclusif et innovant.	La proposition d'ingénierie est argumentée et montre que le candidat fait la distinction entre l'ingénierie de formation et l'ingénierie pédagogique.
	La proposition intègre au minimum deux possibilités concernant les modalités d'intervention afin d'assurer l'individualisation et l'accessibilité.
C12. Rédiger une proposition technique, pédagogique et financière en s'appuyant sur l'analyse des besoins du commanditaire afin de formuler une réponse cohérente et des objectifs pédagogiques adaptés au contexte et à la montée en compétences des différents publics visés.	 Les critères d'accessibilité sont clairement présentés dans la proposition d'ingénierie. Critère C12: L'offre pédagogique est claire, structurée et argumentée.
	Les objectifs pédagogiques sont

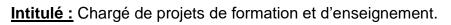
			rédigés avec des verbes d'action afin qu'ils soient quantifiables, mesurables et évaluables.
			 La proposition décrit les moyens mis en œuvre, le profil du ou des intervenants, les conditions techniques ainsi que les modalités pédagogiques et d'évaluation. Les modalités financières et de prises en charge possibles sont spécifiées.
A6. Structuration et création d'outils et	C13. Structurer une ingénierie d'évaluation pédagogique	Epreuve écrite individuelle –	Critère C13 :
de modalités d'évaluation innovants et inclusifs	innovante et inclusive en s'appuyant sur la création d'outils de différents formats et en tenant compte de la diversité des publics (rupture numérique, personnes en situation de handicap) afin de mesurer les acquis et accompagner la montée en compétences de chaque personne.	Création d'un portfolio d'outils d'évaluation Les candidats livrent : C13 : Un questionnaire préalable à l'entrée en formation.	Le questionnaire préalable est construit de sorte à identifier les attentes et les besoins spécifiques des stagiaires. Le questionnaire inclut au minimum une question dont l'objectif est

les objectifs

d'apprentissage initialement fixés.



	C14. Structurer une ingénierie d'évaluation de la satisfaction client en élaborant et en programmant plusieurs types de modalités évaluatives, à différents moments du projet, afin de mesurer en continu la satisfaction des différentes parties prenantes (bénéficiaires, commanditaires, financeurs, partenaires) et répondre aux exigences qualité.	 Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction à chaud. Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction à froid. 	Critère C14: Le questionnaire d'évaluation de la satisfaction à chaud s'appuie sur des indicateurs précis et une échelle de mesure adaptée. Le questionnaire d'évaluation de la satisfaction à froid
			s'appuie sur des indicateurs précis et une échelle de mesure adaptée. Des items concernant le transfert de compétences en situation de travail sont également évoqués.
A7. Conception et management d'une ingénierie pédagogique innovante et inclusive	C15. Elaborer et manager une ingénierie pédagogique innovante et inclusive en utilisant des savoirs hautement spécialisés (principes de la recherche scientifique et de la didactique) afin de concevoir des contenus pédagogiques de qualité adaptés à différents publics et contextes d'apprentissage.	Epreuve écrite individuelle – Rédaction d'une note de synthèse Le candidat doit réaliser une note de synthèse individuelle sur une thématique liée aux larges	Critère C15 : • Une problématique en lier avec la pédagogie, l'anthropogogie et/ou l'innovation est formulée.

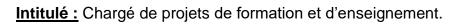


FRANCE compétences
compétences

C16. Manager l'adaptation de l'ingénierie pédagogique en tenant compte de la diversité des publics (intergénérationnels, interculturels, en situation de handicap) afin de favoriser l'individualisation des apports et l'accessibilité.	Epreuve écrite individuelle – Etude de cas Le candidat répond à un cas concret portant sur une animation auprès d'un public marqué par la diversité. Il est attendu que le candidat mentionne au moins 5 points fondamentaux à intégrer lors de son animation pour assurer l'individualisation des apports.	 Les références utilisées sont répertoriées dans une bibliographie. Critère C16: L'argumentation est claire, réaliste et permet de favoriser la différenciation pédagogique. Les arguments sont étayés par des apports théoriques en lien avec la différenciation pédagogique, les notions de culture, de génération et de diversité.
C17. Mettre en œuvre et/ou superviser la rédaction de scénarios pédagogiques (synopsis) en s'appuyant sur la différenciation pédagogique afin de choisir les modalités d'animation pertinentes au regard des différents publics et du contexte d'intervention.	Epreuve écrite individuelle – Rédaction d'un synopsis pédagogique Le candidat livre un synopsis élaboré dans le cadre de l'animation d'une séquence pédagogique.	Critère C17: Le synopsis comporte au minimum les informations suivantes pour chaque séquence : durée, objectif(s) pédagogique(s), modalités d'animation, choix des apports et exercices.

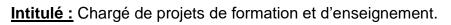


A8. Pilotage et animation de situations d'apprentissage innovantes et inclusives		Epreuve écrite individuelle – Création d'une matrice multimodale Le candidat élabore, à partir d'une étude de cas, une ingénierie pédagogique qui articule différentes modalités d'apprentissage et imagine des activités pédagogiques attractives pour répondre aux objectifs fixés.	 Le découpage temporel est réaliste et réalisable. Les objectifs pédagogiques sont rédigés avec des verbes d'action mesurables. Le synopsis est soigné (qualité rédactionnelle). Critère C18: Différentes modalités d'apprentissage sont articulées de manière réaliste. Les activités pédagogiques sont détaillées, claires et attractives. Les moyens de réalisation de la multimodalité sont précisés (dont prise en compte de l'inclusion de différents publics).
--	--	--	--





C19. Mettre en œuvre et/ou superviser une dynamique	Epreuve orale individuelle –	Critère C19 :
d'animation pédagogique ouverte et inclusive en s'appuyant sur différentes méthodes d'apprentissage (active, affirmative, interrogative), sur la ludopédagogie et sur les travaux en sciences cognitives afin d'agir sur la motivation des apprenants et la mémorisation des contenus.	Mise en situation professionnelle Le candidat doit réaliser l'animation d'une séquence pédagogique.	Le démarrage de la séquence pédagogique inclut une phase d'accueil et spécifie le cadre d'intervention.
	Il doit intégrer une méthode active ou utiliser la ludopédagogie dans sa mise en situation.	Les objectifs pédagogiques de la séquence sont énoncés en termes de compétences à acquérir.
	Il doit livrer un support soigné (haut niveau rédactionnel) et attractif (forme adapté), répondant aux enjeux d'inclusion et d'accessibilité.	Un langage professionnel est utilisé et prend en compte les besoins du public.
		Le candidat met en avant une posture professionnelle adaptée (qualités relationnelles, contact ouvert et bienveillant, écoute active, adaptation aux besoins du public formé).



	FRANCE COMPÉTENCES
•	competences

		pièces obligatoires qui encadrent	 Des actions concrètes et
		son animation. Il devra	réalistes pour garantir le
		également préciser comment il	respect de la
		applique la réglementation	confidentialité et la
		concernant la protection des	protection des données
		personnes et des données	des personnes sont
		(confidentialité, RGPD).	identifiées.
	C21. Analyser sa pratique en continu en s'appuyant sur la	Epreuve écrite individuelle -	Critère C21 :
	réflexivité et l'agilité comportementale pour prévenir les risques de tension, assurer la continuité pédagogique et la	Etude de cas	Le contexte et l'environnement
	satisfaction des différentes parties prenantes.	Le candidat doit formaliser à l'écrit une proposition de réponse à une situation problématique pouvant être	d'intervention sont pris en considération dans la réponse.
		rencontrée sur le terrain.	L'analyse effectuée est précise ; les
			préconisations sont
			réalistes et s'appuient sur
			les principes d'une
			communication
			bienveillante et assertive.
A9. Supervision du suivi administratif et	C22. Superviser le suivi des différentes pièces obligatoires	Epreuve écrite individuelle –	Critère C22 :
du système qualité en concordance avec la réglementation en vigueur, dans une	(documents administratifs, pédagogiques, financiers) et des livrables à fournir afin de garantir les éventuelles prises	Questionnaire de connaissances générales de	 Les documents obligatoires à fournir dans
visée de respect des modalités de prise	en charge financières et respecter la réglementation en vigueur.	type QRC (Questionnaire à Réponse Courte)	le cadre du suivi et de la clôture des dispositifs de



en charge financière et de satisfaction			formation sont
des différentes parties prenantes		Le candidat répond à une série	correctement identifiés.
		de questions sur les divers	Les modalités spécifiques
		documents à contrôler et	en lien avec les
		restituer aux différents acteurs	financements et les
		dans le cadre des prises en	différents acteurs
		charges financières et pour	concernés sont précisées.
		superviser l'amélioration	
		continue des dispositifs de	
		formation et/ou d'enseignement.	
	C23. Conseiller et manager l'équipe pédagogique en	Epreuve écrite individuelle -	Critère C23 :
	s'appuyant sur des outils d'évaluation des pratiques	Création d'un compte-rendu	 Les indicateurs et critères
	professionnelles et des approches d'observation afin de	au service de l'amélioration	choisis permettent
	développer une culture d'amélioration continue.	continue	d'attester des points forts
			et des axes d'amélioration
		Le candidat élabore une grille	de l'équipe pédagogique.
		d'auto-évaluation (compte-rendu	do requipe pedagogique.
		d'animation) afin d'identifier les	Le document est structuré
		principaux indicateurs	et soigné (qualité
		permettant d'inscrire son action	rédactionnelle).
		ou celle de son équipe dans une	redactionnelle).
		démarche d'amélioration	
		continue.	
	C24. Superviser le pilotage du système qualité en tenant	Epreuve écrite individuelle -	Critère C24 :
	compte des différents référentiels qualité afin de répondre	Questionnaire de	Les documents à élaborer
	aux exigences du marché en évolution et inscrire ses actions	connaissances générales de	ou à fournir pour répondre
	dans une logique d'amélioration continue.		ou a rourini pour reporture

	type QRC (Questionnaire à	à des critères qualités sont
	Réponse Courte)	correctement identifiés.
	Le candidat répond à une série de questions sur les documents à fournir selon les critères des référentiels qualité afin d'inscrire ses actions dans une démarche qualité et d'amélioration continue.	
C25. Elaborer et publier les différents traitements statistiques traduisant l'analyse de la satisfaction de toutes les parties prenantes (bénéficiaires, commanditaires, formateurs enseignants, accompagnateurs, financeurs) afin de prouver les actions menées dans le cadre de l'amélioration continue des prestations fournies et d'apporter d'éventuels correctifs dans l'organisation globale de l'offre de services.	Epreuve écrite individuelle – Analyse quantitative et qualitative A partir d'une base de données, le candidat doit analyser des résultats et les formaliser à l'écrit afin de les restituer aux différentes parties prenantes du dispositif de formation, d'enseignement ou d'accompagnement (VAE et bilan de compétences).	Critère C25: L'analyse est appropriée au regard des données collectées et des attendus des différentes parties prenantes. L'analyse choisie permet d'extraire les données pertinentes qui répertorient les points forts et les axes d'amélioration.

Un grand oral, modalité d'évaluation globale et transversale, doit être validé en plus des 4 blocs de compétences pour obtenir la certification.